



# 21 Millington

*Vraie de nature et de cœur*

Printemps 2023



## Bienvenue au « nouveau » bulletin municipal – le 21 Millington!

C'est avec un air de changement que le bulletin entame une nouvelle année de publication. Parmi les nouveautés : un nom!, une mise en page plus aérée et plus dynamique, une police de caractères mieux lisible, plus de photos, plus de couleur... bref de quoi en rendre la lecture irrésistible!

Nous voulons que la page couverture soit le reflet de notre milieu de vie. Alors, nous vous invitons à nous soumettre vos photos d'activités et d'événements, en famille ou en groupe, où l'on voit vos plus beaux sourires!

Nous vous invitons également à nous informer des grands moments (mariage, naissance), des honneurs et distinctions ainsi que des bons coups que vous vivez dans vos familles! Nous serons heureux de partager votre bonheur et votre fierté avec tous vos concitoyens.

Aussi, dans le but de nous élever collectivement au-dessus de la grogne ambiante qui monte dans notre société, je vous invite à exprimer vos petites raisons d'être contents de vivre à Austin – car il faut se le dire : nous avons vraiment de quoi nous réjouir de vivre ici!

Et si vous voulez une raison de plus de lire le bulletin, le comité des communications est heureux d'annoncer le concours des lecteurs. À chaque parution, nous ferons tirer quatre prix de participation au hasard. Suivez l'infolettre mensuelle *Actualités Austin* et la page Facebook de la municipalité pour l'annonce de la question à répondre. Bonne chance à tous!

mairesse

## AUSTIN

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0

**Téléphone**  
819 843-2388

**Télécopieur**  
819 843-8211

**Courriel**  
info@municipalite.austin.qc.ca

**Site Internet**  
www.municipalite.austin.qc.ca /municipalite.austin/

Design et mise en page : www.comma.ca

## Camp de jour Mouches à feu

Les préparatifs s'amorcent déjà pour le camp d'été qui s'échelonne sur sept semaines, du 26 juin au 18 août 2023. Les inscriptions se feront du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin.

Une nouvelle tarification a été adoptée, mais reste très abordables. Pour toute la durée du camp, il en coûtera :

298 \$ pour un enfant;  
224 \$ pour le deuxième enfant d'une même famille;  
179 \$ pour le troisième enfant d'une même famille;  
Gratuit pour les autres enfants d'une même famille.

Il est possible d'inscrire les enfants à la semaine.

Le service de garde avant et après les heures du camp de jour est offert au prix de 7 \$ par jour ou de 30 \$ par semaine, par enfant.



📅 23 avril, à 14 h

### Causerie L'église Atonement d'Austin : guerre des religions, 1865-1927

Le comité patrimoine organise une causerie avec Serge Wagner, membre du comité et de LAPÉA. L'activité comprendra une présentation de l'architecture (intérieure / extérieure) du bâtiment.

📅 28 avril

### Soirée passion, Exploration généalogie

Yves Trudeau, membre du comité patrimoine et amateur de généalogie, nous présente Découvrir ses racines et diverses façons de les partager.

Apprenez à explorer les différentes sources d'informations en généalogie (avec ou sans abonnement) et comment compléter les renseignements manquants.

📅 1<sup>er</sup> au 5 mai

### L'Estrie met ses culottes

Campagne de collecte de vêtements réutilisés ou recyclés par des organismes sans but lucratif. Vous êtes invités à apporter **vêtements, chaussures, accessoires et textiles encore en bon état** à l'hôtel de ville pendant les heures de bureau, du 1<sup>er</sup> au 5 mai.



📅 2 mai, de 14 h à 19 h

### Collecte de sang de la mairesse

La collecte de sang revient après un hiatus de deux ans. Elle aura lieu dans la salle communautaire, le mardi 2 mai, de 14 h à 19 h.

Sur rendez-vous :

[www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca) ou 1-800-343-7624

Objectif : 50 donateurs.

Donnez du sang. Donnez la vie.



📅 6 mai

### Corvée de nettoyage

Le comité consultatif en environnement organise sa grande corvée de nettoyage des fossés. Année après année, nous pouvons compter sur nos fidèles collaborateurs qui, pics et sacs à la main, parcourent nos chemins à la recherche de débris de toutes sortes. Leurs récompenses? La satisfaction et la fierté d'avoir contribué à l'embellissement de notre milieu de vie avec en sus, foule de prix de participation et un moment de jovialité autour d'une collation. Notre habile coordonnateur, Réal Dextrateur, signale que les chemins Nicholas-Austin et la Route 112 sont orphelins... Si vous vous sentez interpellés, n'hésitez pas à le faire savoir à [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)



Notre fête annuelle Austin en fête! fait un grand retour, le samedi 12 août. La planification avance à bon train.

Nous ferons bon accueil à toute personne qui souhaite participer à l'organisation, ainsi qu'à toute suggestion d'activités!

Vous souhaitez participer à titre de commanditaire? C'est possible!

Écrivez à [r.payant@municipalite.austin.qc.ca](mailto:r.payant@municipalite.austin.qc.ca) pour donner votre nom ou vos idées!

## Remerciements

### Jean Beauregard

Le conseil municipal remercie chaleureusement M. Jean Beauregard pour sa belle contribution au comité consultatif en urbanisme, de janvier 2019 à février 2023. Il sera remplacé par M<sup>me</sup> Michèle Lafond, à qui nous souhaitons la bienvenue.

### Gaëtane Lafontaine

Le comité culturel tient à souligner sa reconnaissance à Gaëtane Lafontaine pour ses nombreuses années de collaboration. Parmi ses grandes contributions, elle a été responsable de la bibliothèque Austin livres-service, recrutant des bénévoles pour trier les livres offerts en don, veillant à l'approvisionnement des biblioboîtes et organisant la vente de livres dans le cadre de l'événement Austin en fête!

Tu nous manqueras, Gaëtane. Bonne chance dans ton nouveau milieu - nul doute qu'il bénéficiera rapidement de tes talents.

# Austin plonge dans le Mois de l'eau – juin 2023

Adoptée en 2009, la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, énonce, entre autres, ce qui suit :

- La protection, la restauration, la mise en valeur et la gestion des ressources en eau sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable.
- Dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux, le mois de juin de chaque année est proclamé Mois de l'eau.

La Loi établit clairement que la population du Québec et l'ensemble des autorités nationales, régionales et locales ont intérêt à protéger l'ensemble des écosystèmes reliés à l'eau et qu'elles sont responsables de cette protection.

## Ressource à protéger, l'eau est aussi une source de bien-être et de plaisir.

Mais pourquoi protéger l'eau? Et comment la protéger tant du point de vue de la qualité que de la quantité? Est-ce que tous les plans et cours d'eau ont la même valeur? Que faisons-nous ici à Austin?

À Austin, le Mois de l'eau 2023 sera ainsi à la fois un moment de prise de conscience de l'importance de l'eau et une occasion de s'amuser près de l'eau et dans l'eau.

Le CCE et la municipalité feront connaître d'ici le mois de mai les diverses activités auxquelles vous serez conviés.

## Les barrières à sédiments : une obligation pour protéger l'environnement!

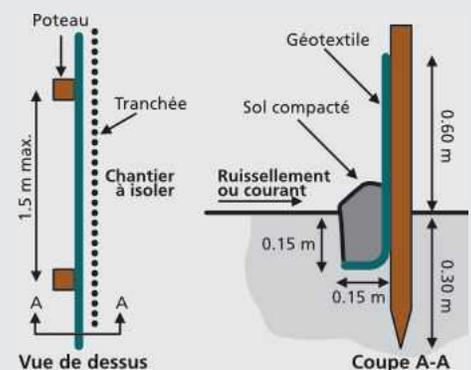
Saviez-vous qu'il faut prendre des mesures pour éviter l'érosion des sols et l'apport de sédiments aux cours d'eau lors de travaux sur le terrain?

L'article 122 du *Règlement de zonage n° 16-430* indique que tous travaux d'excavation, de remblai et de remaniement de sol sur une superficie de plus de 50 m<sup>2</sup> (538,21 pi<sup>2</sup>), ainsi que le creusage de fossé sont visés par des mesures de contrôle. Le propriétaire doit mettre en place des barrières à

sédiments dès le début des travaux, tel que montré dans le croquis ci-dessous. Ces barrières doivent être maintenues jusqu'à la mise en place d'une couverture végétale permanente.

Quiconque contrevient à cette obligation commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 500 \$.

Alors, pensez aux barrières à sédiments et posez le bon geste!



## Journée mondiale des abeilles 20 mai

L'importance vitale des abeilles n'est un secret pour personne. C'est pourquoi la municipalité célèbre la Journée mondiale des abeilles en encourageant la population à planter des fleurs. En plus de contribuer à la protection de la biodiversité, cela embellit notre milieu de vie.

La municipalité soutient le programme *J'adopte une ruche*, lequel fait la promotion de l'abeille mellifère, dans le but de maintenir et d'augmenter les populations de ces abeilles qui sont vitales sur le plan de la sécurité alimentaire, puisqu'elles pollinisent un très grand nombre de plantes et d'arbres. Le programme prend la forme d'un rucher collectif, installé sur le territoire austinois, que les participants soutiennent de manière pratique sur le terrain et ce faisant, acquièrent les connaissances liées au métier d'apiculteur.

Voyez tous les renseignements utiles sur notre site Internet dans la section [Aide financière de l'onglet Services aux citoyens](#).

## C'est le temps de commander vos arbustes de bandes riveraines

Les 19 et 20 mai prochains, comme à l'habitude, la municipalité distribuera gratuitement des arbres et arbustes pour la renaturalisation de la bande riveraine.

Pour en obtenir, vous devez préparer un plan – il peut s'agir d'un simple croquis à l'échelle ou réalisée à partir d'une image satellite ou de votre certificat de localisation. N'hésitez pas à demander l'assistance de notre chargé de projet en environnement, à cette fin. **La date limite pour présenter une commande est le 1<sup>er</sup> mai.**



## Réduire les GES

Nous sommes nombreux à nous demander : mais comment diable puis-je participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre!?!

Comme les transports constituent la principale source d'émission, nous pouvons commencer par réduire notre consommation d'essence. Voici quelques trucs qui sont à la portée de chacun :

- Pratiquez l'écoconduite : accélérez doucement et laissez votre véhicule ralentir par lui-même
- Coupez le moteur quand vous attendez une personne plus d'une minute, à un feu de circulation qui vient de passer au rouge ou quand vous entrez dans le dépanneur
- Utilisez le régulateur de vitesse
- Roulez moins vite
- Combinez vos déplacements (rappelez-vous qu'un moteur froid consomme plus d'essence)
- Réduisez le poids de votre véhicule en retirant les objets inutilisés comme un porte-vélos ou un porte-bagages
- Entretenez votre véhicule et assurez-vous que vos pneus sont bien gonflés et équilibrés
- Covoiturez, marchez ou pédalez pour vous déplacer

## Composteurs, digesteurs et barils collecteurs d'eau de pluie

Dans le but d'encourager les citoyens à adopter le compostage domestique et à lutter contre l'érosion des sols, la municipalité élargit son catalogue de programmes d'aide financière à ceux qui souhaitent obtenir des composteurs, des digesteurs ou des barils collecteurs d'eau de pluie. Obtenez jusqu'à 150 \$ d'aide financière (en combinant avec l'aide financière offerte par la MRC). Voyez tous les renseignements utiles dans la section [Aide financière de l'onglet Services aux citoyens de notre site Internet!](#)

### Qu'est-ce qu'un digesteur?

Un appareil (du type cône vert) qui accepte les matières organiques qui sont incompatibles avec un composteur domestique (viandes, poissons, os, arêtes, produits laitiers) et pour lesquelles il faut utiliser le bac brun. Utilisé conjointement avec un composteur, il réduit à zéro la quantité de déchets organiques qui vont à la poubelle. Adieu le bac brun!

L'un de nos citoyens, André Clermont, a pris l'initiative de négocier un prix de gros avec un fournisseur. Vous pouvez profiter de son initiative et obtenir un cône vert à prix d'aubaine!

[Apprenez en plus ici](#)



## LAPÉA

LAPÉA (acronyme de Les Amis de la petite église d'Austin) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'organiser des activités à l'église et le parc attenant ainsi que de gérer l'utilisation des lieux. Il offre une programmation variée (films, spectacles, conférences, etc.).

N'hésitez pas à consulter la page FB ou le site Web de LAPÉA ([lapéa.org](http://lapéa.org)) pour connaître tous les événements au programme pour les semaines et les mois à venir.

Et n'oubliez pas! Il faut stationner à l'hôtel de ville ou au parc municipal. Pensez à covoiturer!

### Marché de Noël

LAPÉA organise son tout premier marché de Noël, intérieur et extérieur, à l'église et à sa place publique, les 25 et 26 novembre.

Artistes, artisans et créateurs locaux, vous êtes invités à participer et à mettre en valeur vos talents uniques!

Pour plus de détails, communiquez avec André Roy au 819-843-2823.

## Concours Maisons fleuries

Vous avez des talents d'horticulteurs, même amateurs? Vous êtes fiers d'embellir votre cadre de vie tout en rendant notre municipalité encore plus attrayante? Si oui, le CCE vous invite à participer au concours Maisons fleuries.

C'est facile! Entre le 11 juillet et le 15 août, prenez une ou deux photos présentant une vue d'ensemble de votre aménagement situé dans la cour avant ou arrière de la propriété et transmettez-les à [a.galvin@municipalite.austin.qc.ca](mailto:a.galvin@municipalite.austin.qc.ca). Toutes les photos seront partagées dans un album sur la page Facebook de la municipalité et trois prix de participation de 50 \$ seront attribués au hasard parmi tous les participants.



# Plaisirs d'hiver

Le 11 février dernier avait lieu la fête Plaisirs d'hiver, organisée par le comité des loisirs. L'événement a souri à Dame Nature qui a apporté une météo parfaite! Petits et grands s'en sont donné à cœur joie. Un merci particulier aux bénévoles de LAPÉA qui ont servi chili et grill cheese au prix des années 60, à Guylaine et Brian qui ont donné des tours de motoneige et aux pompiers qui ont donné des tours dans le véhicule à chenille du Service de sécurité incendie.



## Gel de construction autour du lac des Sittelles

La municipalité a adopté un règlement de contrôle intérimaire interdisant toute nouvelle construction (à quelques exceptions près) dans le bassin versant du lac des Sittelles.

Le conseil souhaite se pencher sur l'occupation du sol actuelle et anticipée de même que le morcellement des lots dans le secteur prédatant le premier plan d'urbanisme de la municipalité dans les années 90. L'objectif est d'établir de nouvelles balises pour mieux encadrer l'occupation du sol dans le secteur afin de réduire l'incidence sur la qualité de l'eau du lac.

Le gel de construction donnera au conseil le temps de réflexion nécessaire à l'élaboration du plan d'action et des balises.

Voyez tous les renseignements utiles dans les procès-verbaux de janvier et mars et la foire aux questions sur le site Web de la municipalité.



Lorenzo Cafaro de Pixabay

## Vous avez un projet de construction ou de rénovation que vous souhaiteriez concrétiser dans les prochains mois?

En décembre dernier, la MRC de Memphrémagog a adopté un règlement de contrôle intérimaire qui modifie plusieurs dispositions concernant la gestion des constructions dans les pentes, la gestion de l'eau, l'urbanisation et les activités agricoles. La municipalité est assujettie à ce règlement.

Très sommairement, si vous ne le savez pas déjà, les travaux, ouvrages et constructions sur des terrains à pentes très fortes (30 % et plus) sont maintenant interdits à quelques exceptions près. Pour les pentes de 15 à 29 %, il est possible d'accorder des autorisations conditionnelles par le truchement d'un permis en vertu d'un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIA). Cela signifie qu'une demande doit d'abord être soumise au comité consultatif d'urbanisme pour analyse et recommandation, laquelle est ensuite entérinée, ou non, par le conseil municipal.

Dans ce contexte, il vous est fortement recommandé que vous entrepreniez les démarches sans tarder si vous comptez construire dans les prochains mois.

## Piscine installée avant 2010 : un sursis pour la mise aux normes

Vous êtes le propriétaire d'une piscine qui a été installée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010? Si oui, vous bénéficiez de droits acquis... jusqu'à récemment.

D'ici le 30 septembre 2025, toutes les piscines âgées de 15 ans et plus devront être mises aux normes actuelles de sécurité. Cela signifie l'ajout d'une enceinte de sécurité, d'une porte verrouillable et de quelques autres mesures de protection.

### Pourquoi ce changement?

Avant 2010, il n'y avait pas de réglementation entourant les piscines et leurs installations. À la suite de malheureux accidents, le gouvernement provincial a adopté une réglementation pour améliorer la sécurité. Elle ne visait que les nouvelles installations; celles datant d'avant 2010 bénéficiant de droits acquis.

En 2021, à la suite d'autres accidents tragiques et de nombreuses recommandations de coroners, le gouvernement a révoqué ces droits acquis et a obligé les propriétaires à se conformer avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Cependant, vu la difficulté de trouver des entrepreneurs pour faire les travaux dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement vient de repousser l'échéance au 30 septembre 2025.

Si vous êtes concerné et que l'installation de votre piscine date d'avant 2010, profitez de ce sursis pour bien planifier vos travaux **mais assurez-vous que ce soit fait avant le 30 septembre 2025**. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme.

## Fonds d'aide aux initiatives citoyennes



La municipalité a créé un fonds doté d'une enveloppe de 20 000 \$ pour appuyer les citoyens qui souhaitent proposer des initiatives originales et structurantes qui servent le développement de la collectivité.

Les citoyens peuvent soumettre des demandes pouvant aller jusqu'à 4 000 \$. Les demandes sont acceptées en continu. La municipalité favorisera les projets d'intérêt collectif qui contribueront à développer le sentiment d'appartenance et qui stimuleront la participation citoyenne.

Vous trouverez le guide et le formulaire du demandeur sur notre site web dans la section Aide financière de l'onglet Services aux citoyens.

# Votre compte de taxes 2023

## Modalités de paiement

### Comptes de 300 \$ et plus

trois versements

📅 30 mars, 30 juin et 30 septembre

## Modes de paiement

**Internet, téléphone ou en personne au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière participante :**

Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia, Banque TD, CIBC, Desjardins, Tangerine

S'assurer d'utiliser le numéro de matricule de 18 chiffres indiqué sur le coupon détachable du compte de taxes comme numéro de référence demandé par l'institution financière.

### Courrier postal

Chèque seulement (chèques postdatés acceptés)

Joindre le coupon détachable du compte de taxes à chacun des chèques pour assurer que le versement est bien crédité à votre compte.

### En personne, à l'hôtel de ville

- 🏠 Carte débit (mode privilégié)
- 🏠 Chèque (mode privilégié)
- 🏠 Argent comptant

Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés

## Versements en retard

Les versements en retard portent intérêt au taux de 15 % (règlement n° 15-420).

# Nouvelle réglementation

**N° 22-508 concernant l'adhésion de la municipalité au régime de retraite des élus municipaux (RREM)** – Le RREM est un régime de retraite à prestations déterminées administré par Retraite Québec, qui garantit une rente de base aux élus participants. L'adhésion est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et cinq des sept membres du conseil y sont admissibles.

**N° 22-509 déterminant le territoire assujéti au droit de préemption ainsi que les fins municipales pour lesquelles les immeubles peuvent être acquis** – L'exercice du droit de préemption permettra à la municipalité d'acquérir, en priorité, certains immeubles se trouvant sur son territoire, qui ont été préalablement identifiés dans le but de réaliser différents projets au bénéfice de la collectivité. Les propriétaires d'immeubles seront avisés de l'assujettissement de leur immeuble au droit de préemption par la notification d'un avis.

**N° 22-511 relatif à l'imposition des taux de taxation et à la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023** – Fixe le taux de la taxe foncière, les tarifs pour services municipaux (matières résiduelles, fosses septiques, équilibrage du rôle), les taxes de secteur et le coût d'inscription au camp de jour.

**N° 22-512 modifiant le règlement n° 20-480 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux** – Augmente la tarification des licences pour chiens de 5 \$.

**N°s 23-514-1 à 23-514-120 modifiant le Règlement de zonage n° 16-430** - L'objet de ces règlements est de maintenir les prohibitions actuelles pour les résidences de tourisme dans chacune des zones concernées.

Au moment d'aller sous presse, plusieurs règlements d'urbanisme sont en voie d'adoption. Consultez-les sur le site Internet de la municipalité à [municipalite.austin.qc.ca/reglements-projets](http://municipalite.austin.qc.ca/reglements-projets).

## Nouveaux contrats/mandats

Tous les montants sont taxes en sus à moins d'avis contraire

### Agrandissement de l'hôtel de ville

- Plans et devis : Atelier Bellavance (21 500 \$).
- Plans et devis – ingénierie : EXP (78 500 \$)

### Voirie

- Étude d'un nouveau tracé pour la deuxième sortie, lac des Sittelles : Avizo (5 970 \$).
- Balayage mécanique des routes et surfaces asphaltées : Les Entreprises Breton (155 \$/h)
- Plans et devis pour le remplacement de quatre gros ponceaux (TECQ) : EXP (21 500 \$)

### Quai Bryant

- Mise en place d'une guérite : Michel Gagné, chargé de projet (70 \$/h)
- Plan préliminaire pour belvédère et passerelle : Côté Jean (12 000 \$)

### Église

- Évaluation pour fin d'assurance : SPE Valeur Assurable (1 350 \$)

### Autres

- Ressource en communications : Mme Caroline Falcão (70 \$/h)
- Caractérisation des lots dans le secteur du lac des Sittelles aux fins de mise à jour des règlements d'urbanisme : Géomont (6 148 \$)

### Achats et dépenses dignes de mention

Tous les montants taxes en sus à moins d'indication contraire

- 695 665 \$ : quote-part 2023 à la Régie de police de Memphrémagog
- 20 950 \$ : passerelles additionnelles pour le sentier de la Route 112 (Au Quai Service)
- 16 224 \$ : accessoires pour le tracteur (JL Lagué Coaticook)
- 14 945 \$ : armoires de rangement pour la caserne principale (Les Maîtres Artisans)

# Bienvenue

## Stéphane Perrier

Originaire de Black Lake, Stéphane a une vaste expérience dans la construction. Diplômé comme inspecteur en bâtiment du cégep de Rimouski, il suit actuellement une formation d'inspecteur municipal au cégep de Matane. Professionnel, efficace, dévoué et soucieux de l'environnement, il est particulièrement sensible aux inquiétudes des citoyens et a à cœur de les tenir bien informés. Il remplacera Marie-Andrée Gosselin, à titre d'inspecteur en bâtiment à temps plein.



## Dominique Gagnon

Établie en Estrie depuis plus de 27 ans, Dominique cumule plus de douze années d'expérience d'emploi à divers postes à dans trois municipalités de l'Estrie. En 2019, elle a obtenu un doctorat de l'Université Laval pour sa thèse portant sur le rapport qu'entretient la société occidentale avec la nature et le paysage. Elle occupera le poste d'inspectrice en bâtiment à temps partiel en soutien à l'équipe d'urbanisme qui fait face à des demandes croissantes depuis la pandémie. Elle souhaite vivement alléger la tâche de ses coéquipiers et être utile aux citoyens d'Austin.



## Nouvelle convention de travail des pompiers et premiers répondants

La municipalité et le Service de sécurité incendie sont heureux d'annoncer la signature d'une nouvelle convention de travail pour les pompiers et les premiers répondants. Elle sera en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

## À la découverte du territoire



# 2023 : le Circuit de l'Abbaye, mon défi !

Le Circuit de l'Abbaye est heureux d'annoncer que les inscriptions pour la saison 2023 sont ouvertes. Marcheurs et marcheuses d'Austin sont invité.e.s à relever le défi et à s'inscrire dès maintenant en visitant le <https://www.circuitdelabbaye.com/sinscrire/>.

Ayant comme point de départ l'emblématique abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, le Circuit de l'Abbaye est un itinéraire de marche de longue durée de 149 km, qui emprunte les chemins de six municipalités de notre secteur, dont les nôtres, à Austin.

Dans l'inspiration des chemins de Compostelle, les chemins de marche de longue durée connaissent un réel engouement au Québec. Le Circuit de l'Abbaye compte parmi les trois préférés!

Vous pouvez faire le Circuit en formule « Découverte au quotidien », où vous planifiez votre itinéraire quotidien, sans hébergement, par des circuits de 5, 10 ou 15 km à effectuer en une journée.

Cette année, prenez du temps pour vous et vivez une expérience de ressourcement et d'introspection, tout en découvrant votre magnifique région.

Pour plus de renseignements, abonnez-vous à la page Facebook du Circuit de l'Abbaye et visitez son site web au <https://www.circuitdelabbaye.com/>.

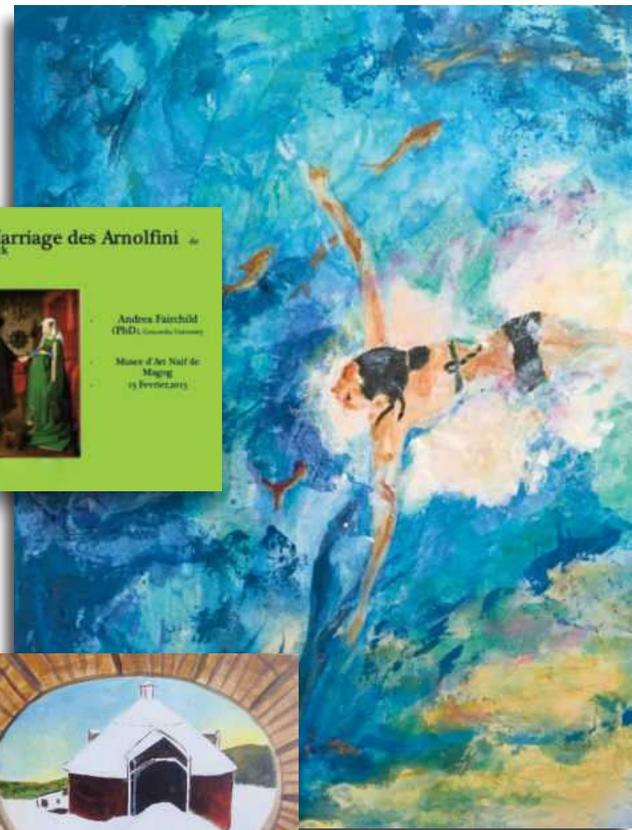
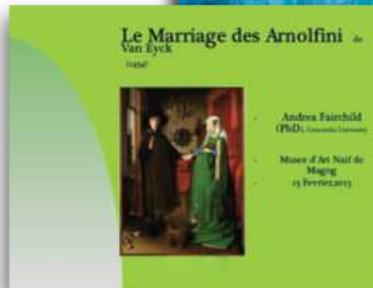
# Regard sur nos artistes

## Andrea Fairchild

When I moved permanently to Austin after I retired from Concordia university, I wondered how I would keep in touch with the world of the Arts. I loved the peace and quiet of the countryside, the smell of the conifers and wildflowers, but I needed to exchange with other people who were passionate about painting. Then the RAA was established to connect local artists who wanted to exchange ideas and information about visual arts; I had found my community!

I set myself a series of challenges to develop my abilities, such as learning how to use acrylic to depict water in a variety of situations, how to experiment with unfamiliar media... the themes chosen were varied but there was always the opportunity to express one's self in a personal way.

As an art historian I knew a lot about different artists and styles, but I did not know how to express my feelings and how to render what I wanted to say. Through our group meetings and regular exhibitions, I have learned new skills and have been very happy to participate in the life of the community and sharing my knowledge of art history.



## Prix de reconnaissance en patrimoine 2022 à Andrea Fairchild

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le comité du patrimoine a décerné le prix à M<sup>me</sup> Andrea Weltzl Fairchild.

En 1960, Andrea et son mari, Page Fairchild, s'installent comme résidents saisonniers sur des terres que les ancêtres de Page possèdent, depuis 1912, dans la baie Channel et à la pointe Spinney sur le lac Memphrémagog. En 2005, nouvellement retraitée de l'université Concordia, Andrea devient résidente permanente.

Son engagement pour Austin et sa région et son désir de s'intégrer comme citoyenne à part entière l'amènent à participer activement aux projets municipaux et régionaux. Son bilinguisme français-anglais fait d'elle une représentante toute désignée de la communauté anglophone. Par exemple, depuis plusieurs années, elle siège au conseil d'administration du Centre hospitalier de Memphrémagog.

Son implication bénévole débute principalement dans les projets et les activités du comité culturel. En tant qu'artiste peintre, elle contribue à la fondation du Regroupement des artistes d'Austin et participe à plusieurs expositions.

Vers 2014, elle devient membre du comité patrimoine nouvellement créé. Elle y laissera sa marque par ses nombreuses réalisations et contributions:

- Exposition archéologique permanente « Les moulins du ruisseau Powell » dans l'hôtel de ville;
- Exposition revue et augmentée des photos historiques recueillies lors de la fête du bicentenaire du canton de Bolton dans la salle du conseil;
- Projet « Mémoire des aînés » réalisé entre 2009 et 2011, en collaboration avec Madeleine Saint-Pierre, projet qui vise à préserver l'histoire orale d'Austin, grâce à l'enregistrement filmé des souvenirs racontés par une trentaine de personnes âgées francophones et anglophones originaires d'Austin ;
- Contribution aux versions anglaises de diverses publications historiques ;
- Don imminent d'artéfacts abénakis collectés au fil des ans sur la propriété ancestrale.

Andrea continue de donner à Austin. Ce prix de reconnaissance est une façon de lui dire MERCI de tout cœur au nom de la communauté.

## Welcome to the “new” municipal bulletin : the *21 Millington!*

This bulletin launches the new publication year with a refreshed look featuring a name (!), a spacious and dynamic page layout, a more legible font, more pictures, more colour... in other words, this will be a read you can't possibly resist!

We want our cover page to reflect the community where we live, so please share with us the pictures of your activities and events as a family or group - especially the ones sporting your brightest smiles!

We also encourage you to tell us about your big moments - weddings, births, honours and awards - as well as your family's success stories. We will be happy to share your happiness and pride with your fellow citizens.

And to elevate us, collectively, above society's rampant grumble of discontent, I invite you to share with us those big and small reasons why you are so happy to live in Austin, for it must be said : we are so very fortunate to call this place home!

Finally, if you need one more reason to read the bulletin, the Communications Committee is happy to announce a Readers' Contest. At each new issue, we will draw four participation prizes at random. Read the monthly newsletter *Actualités Austin* and follow our Facebook page to find out the question to be answered. Good luck!



Mayor

## Recent Decisions of the Municipal Council's Sitings

December 2022 — February 2023

### New By-Laws

**N° 22-508 respecting the Municipality's participation in the pension fund for elected municipal officials (RREM).** The RREM is a defined benefit pension plan managed by *Retraite Québec*, that guarantees a basic pension to participating members of Council. The by-law is retroactive to January 1<sup>st</sup>, 2022 and 5 of the 7 members of Council are eligible.

**N° 22-509 defining the territory subject to a pre-emptive right and the municipal purposes for which the immovables can be acquired** – By exercising its pre-emptive right, the Municipality can acquire, in priority, certain properties on its territory to realise projects to benefit the community. The owners of such properties will be notified in writing.

**N° 22-511 respecting the rate of taxation and compensations for municipal services for the year 2023** – Establishes the property tax rate and the compensations for municipal services (household waste, septic tank pumping and roll maintenance), local improvement charges and the cost of enrolment in the summer camp.

**N° 22-512 amending by-law n° 20-480 respecting the control and responsible keeping of animals** – Raises the dog tag fees by \$5.

**At press time, many land use by-laws are in the process of being adopted. You can consult them (in French only) on the Municipality's website at [municipalite.austin.qc.ca/reglements-projets](http://municipalite.austin.qc.ca/reglements-projets).**

### Calls for tenders

- ▶ Purchase of 9 000 tons of crushed stone – contract award in March
- ▶ Refurbishment of des Tilleuls St. (local improvement charge) – contract award in April

### New contracts/mandates

*All amounts are before taxes unless otherwise noted.*

#### Town Hall Expansion

- ▶ Plans and specifications: Atelier Bellavance (\$21,500).
- ▶ Plans and specifications – engineering: EXP (\$78,500)

#### Roads

- ▶ Assessment of a new option for a second outlet in the lac des Sittelles sector: Avizo (\$5,970).
- ▶ Sweeping of paved roads and surfaces: Les Entreprises Breton (\$155/hr)
- ▶ Plans and specifications for the replacement of four large culverts (TECQ): EXP (\$21,500)

#### Bryant's Landing

- ▶ Access gate: Michel Gagné, project leader (\$70/hr)
- ▶ Preliminary plan for a lookout and walkway: Côté Jean (\$12,000)

#### Church

- ▶ Assessment for insurance purposes: SPE Valeur Assurable (\$1,350)

#### Other

- ▶ Communications consultant: Ms. Caroline Falcão (\$70/hr)
- ▶ Characterization of the lots in the Lac des Sittelles sector for the purpose of updating the land use bylaws: Géomont (\$6,148)

### Purchases and Other Expenses Worthy of Mention

*All amounts are net of taxes unless otherwise noted.*

- ▶ \$695,665: 2023 contribution to the Memphremagog Police
- ▶ \$20,950: Au Quai Service – additional platforms for the Route 112 footpath
- ▶ \$16,224: JL Lagué Coaticook – tractor accessories
- ▶ \$14,945 : Les Maîtres Artisans – cupboards for the Millington Fire Hall

### Human Resources

New work contract for the firefighters and first responders – In effect from January 1<sup>st</sup> 2023 to December 31<sup>st</sup> 2026.

#### Hirings :

Alexia Bélanger, *First responder*  
Philippe Fortin, *First responder and part-time firefighter*  
Dominique Gagnon, *Municipal inspector (part-time)*

### Other

New **financial assistance program for the purchase of eco-friendly equipment** (composter, digester, rain barrel) – Details online : [municipalite.austin.qc.ca/english/programs-and-services/financial-assistance/](http://municipalite.austin.qc.ca/english/programs-and-services/financial-assistance/) (Environmental protection tab)

**A Demolition Committee has been created** to comply with the new Demolition By-law n° 23-513.



# Tourbière Millington

Photo : La tourbière Millington, Corridor appalachien.

34 hectares de plus de la tourbière, protégés à perpétuité!

*34 more hectares of the bog protected in perpetuity!*

## Numéros de téléphone importants

Ambulance,  
premiers répondants,  
incendie, police  
911

Info-santé  
811

Services de police  
819-843-3334

Permis de feu à ciel ouvert  
(obligatoire, sans frais)  
819-843-0000

Réseau routier  
819-820-5928

Centre des services sociaux de  
Memphrémagog  
819-843-2572

## Soyez informés

Profitez au maximum de notre milieu de vie en vous tenant au courant de ce qui se passe dans notre municipalité.

 **Lisez-nous!**  
Bulletin municipal

 **Visitez-nous!**  
Site Web : [municipalite.austin.qc.ca](http://municipalite.austin.qc.ca)

 **Suivez-nous!**  
[facebook.com/municipalite.austin](https://facebook.com/municipalite.austin)

 **Abonnez-vous!**  
Infolettre Actualités Austin